



# 2016

## Rapport d'activités

# Table des matières

<b>MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>	<b>1</b>
<b>MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>	<b>1</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<b>2</b>
<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>3</b>
<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>4</b>
<i>Tableau 1.1 – Comparatif des résultats globaux</i>	<b>4</b>
<i>Graphique 1.1 – Variation du tonnage d'ordures ménagères 2016</i>	<b>5</b>
<i>Tableau 1.2 – Ordures ménagères par municipalité</i>	<b>5</b>
<b>MATIÈRES RECYCLABLES</b>	<b>6</b>
<i>Tableau 2.1 – Comparatif des résultats globaux</i>	<b>6</b>
<i>Graphique 2.1 – Variation du tonnage des matières recyclables 2016</i>	<b>6</b>
<i>Tableau 2.2 – Matières recyclables par municipalité</i>	<b>7</b>
<b>ÉCOCENTRES</b>	<b>8</b>
<i>Tableau 3.1 – Analyse du tonnage par type de services</i>	<b>8</b>
<i>Tableau 3.2 – Total du nombre de visites par écocentre (citoyens, entrepreneurs et citoyens non desservis)</i>	<b>8</b>
<i>Graphique 3.1 – Ratio détourné de l'enfouissement</i>	<b>9</b>
<i>Tableau 3.3 – Nombre de visites par municipalité</i>	<b>8</b>
<i>Tableau 3.4 – Quantité de matériaux secs</i>	<b>9</b>
<i>Graphique 3.2 – Catégories de visiteurs</i>	<b>9</b>
<i>Tableau 3.5 – Quantité de RDD</i>	<b>10</b>
<i>Tableau 3.6 – Quantité de lampes au mercure</i>	<b>10</b>
<i>Tableau 3.7 – Nombres d'appareils réfrigérants</i>	<b>11</b>
<b>MATIÈRES ORGANIQUES</b>	<b>11</b>
<i>Tableau 4.2 – Quantité de résidus verts</i>	<b>11</b>

Le présent *Rapport d'activités 2016* a été imprimé sur du papier recyclé et est disponible en format électronique sur le site Internet de Compo-Haut-Richelieu inc., [www.compo.qc.ca](http://www.compo.qc.ca).

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

# Mot de La présidente

---

Mesdames, Messieurs,

Désirant répondre aux attentes de la population, tout comme à celles du gouvernement, les membres du conseil d'administration ont, encore cette année, redoublé d'ardeur relativement à l'implantation du service de collecte des matières organiques sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Notre but est de vous soutenir dans la gestion de vos matières résiduelles afin que cette logistique puisse se faire facilement tout en ayant un impact tangible sur la réduction des déchets générés par notre collectivité.

Le gouvernement est clair, nous devons cesser d'enfouir les matières organiques d'ici 2020, puisqu'elles ont un fort potentiel de valorisation. Notre objectif est simple : traiter et revaloriser nos matières sur notre territoire en retournant à la terre ce qui en vient.

En 2016, Compo-Haut-Richelieu inc. a acquis un terrain pour l'implantation d'une usine de traitement (plates-formes de compostage en circuit fermé) et a tout mis en œuvre pour qu'un projet pilote puisse se tenir en 2017.

Nous espérons que la lecture de ce rapport contribuera à vous motiver à poursuivre vos bonnes habitudes de gestion des matières résiduelles.

## CHRISTIANE MARCOUX

Présidente, Compo-Haut-Richelieu inc.  
Conseiller régional, MRC du Haut-Richelieu  
Conseillère municipale, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu



# Mot de La directrice générale

---

## L'ANNÉE 2016 : LES 3RV AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Nous sommes heureux de vous présenter les résultats de vos efforts collectifs. Vous avez de quoi être fiers, moins de déchets générés malgré une hausse des unités d'occupation, un tonnage des matières recyclables qui demeurent stable, un service d'écocentres qui a détourné : 18 813 tonnes de matières l'an dernier.

Il est important de comprendre que ce domaine évolue rapidement. Certaines matières se transforment, d'autres sont remplacées par de nouvelles. De vastes campagnes d'information et de sensibilisation, liées aux matières résiduelles ont été déployées sur des thèmes variés tout au long de l'année 2016: l'achat de fruits et légumes imparfaits, lutte au gaspillage alimentaire, les "serpuariens", la démystification de la collecte sélective, etc. Toutes ces campagnes ont pour but de vous motiver, de vous convaincre de l'importance d'adopter ou de poursuivre vos bonnes habitudes en lien avec la réduction des déchets. En adoptant des gestes simples au quotidien, vous contribuez à protéger l'environnement.

Sachez que notre société est, et sera toujours, à votre disposition pour vous épauler dans votre gestion responsable des matières.

## ISABELLE DESCHÈNES

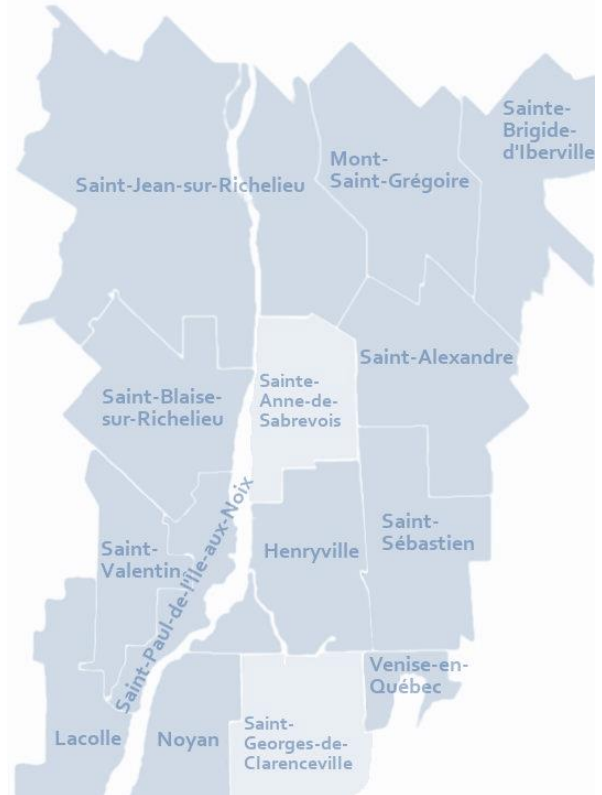
Directrice générale, Compo-Haut-Richelieu inc.



# Présentation

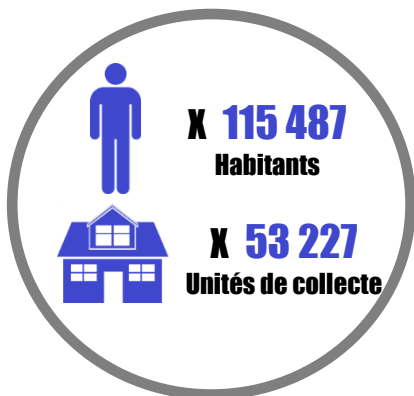
Compo-Haut-Richelieu inc. est une société d'économie mixte (partenariat public/privé) qui réalise l'un des mandats de la MRC du Haut-Richelieu soit : **LA GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GIMR).**

La gestion responsable des matières résiduelles, soit la réduction de l'enfouissement, constitue une des actions concrètes de protection de l'environnement. L'importance d'adopter de saines habitudes de gestion des matières résiduelles prend tout son sens. Compo-Haut-Richelieu inc. œuvre à mobiliser la population à la GIMR en surveillant l'exécution des contrats de collectes d'ordures ménagères et des matières recyclables de même que l'exploitation des écocentres. Nous déployons de nouveaux services à la population pour la réduction des déchets et informons et sensibilisons la population sur l'importance de la réduction des déchets (3RV), et ce, également auprès des secteurs industriel et commercial.



Municipalités desservies par Compo-Haut-Richelieu inc.

## TERRITOIRE DESSERVI EN 2016



Municipalités	Unités de collectes (u.c)	Population (h)
Henryville	745	1 433
Lacolle	1 263	2 742
Mont-Saint-Grégoire	1 207	3 199
Noyan	764	1 315
Saint-Alexandre	953	2 665
Saint-Blaise-sur-Richelieu	903	1 909
Saint-Jean-sur-Richelieu	44 081	95 915
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 142	1 935
Saint-Sébastien	310	780
Saint-Valentin	191	467
Sainte-Brigide-d'Iberville	567	1 402
Venise-en-Québec	1 101	1 725



# Faits saillants

## SENSIBILISATION ET INFORMATION

CHR inc. est conscientisé que pour obtenir des résultats tangibles sur la réduction des déchets, la participation citoyenne est la clé du succès. Visant à optimiser cette participation, l'année 2016 a été axée sur des initiatives de sensibilisation et d'information. L'ensemble des dépliants ont été revus et améliorés pour clarifier l'information. De nouveaux dépliants ont aussi vu le jour, entre autres, celui portant sur les gros rebuts et sur les ICI (industries/commerces/institutions). De plus, une multitude de thèmes portant sur la gestion des déchets ont été publiés sur le territoire par le biais de publicités dans les journaux et l'affichage urbain.



Agence canadienne d'inspection des aliments / Canadian Food Inspection Agency

## Avertissement phytosanitaire Agrile du frêne (*Agilus planipennis*)



## LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE

En 2016, l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments) a ciblé certaines régions du Québec, dont le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, dans la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne.

Les écocentres gérés par CHR inc. ont soutenu cette lutte en acceptant les élagages/abattages de frênes et en orchestrant les activités de broyage selon les normes prescrites par l'ACIA pour limiter le mouvement des matières potentiellement infestées.

## SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

### CONCOURS

« Gagnez un ensemble de bijoux de Créations compulsives!

Visant à encourager les citoyens à poser des actions en lien avec l'approche des 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation/Compostage), les utilisateurs du service des écocentres étaient invités à participer au tirage d'une des créations de l'écodesigner johannaise Mélanie Fortin. Les écocentres de CHR inc. sont fiers de fournir la matière première à cette artiste locale et, du même coup, détourner des disques compacts de l'enfouissement.



En 2016 :

**1 500 disques compacts** ont été apportés aux écocentres.

# Ordures ménagères

## PERFORMANCE RÉSIDENTIELLE – ENFOUISSEMENT

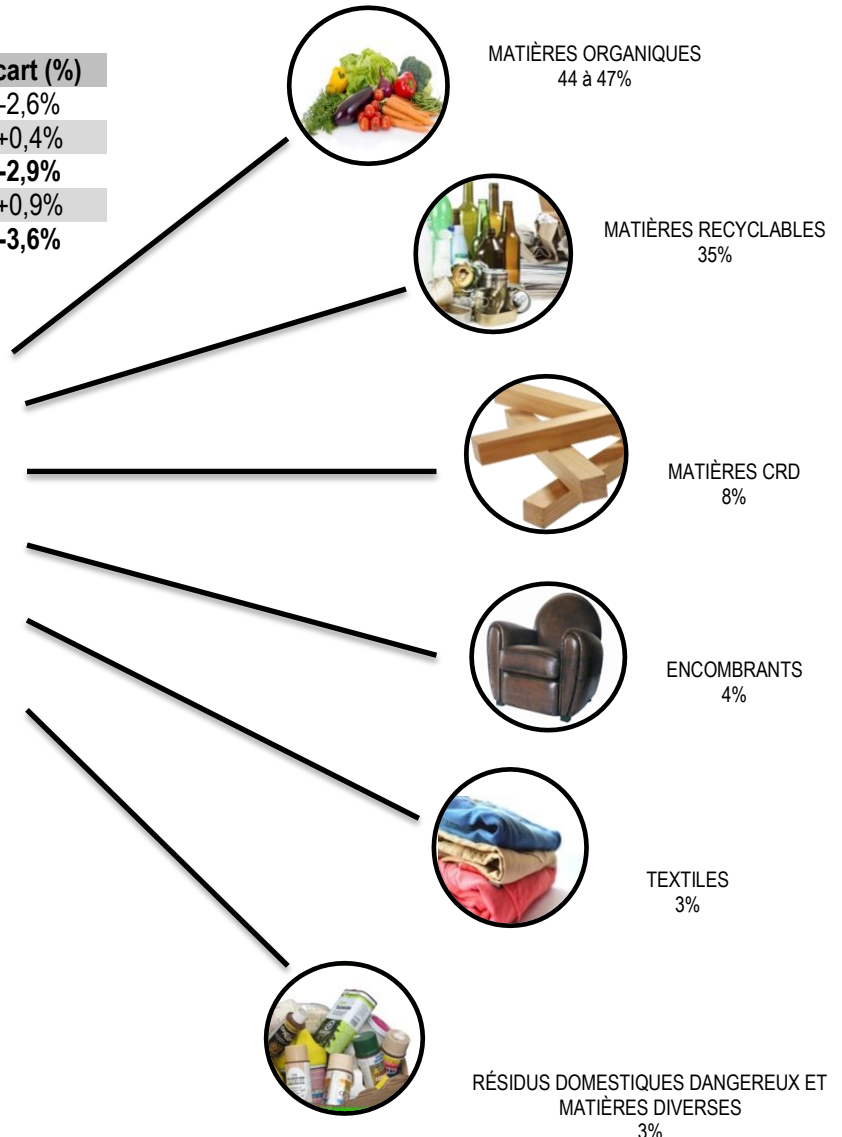
Le résultat relatif à l'enfouissement généré par le secteur résidentiel des municipalités que nous desservons est en lien direct avec l'objectif cible de la réduction des déchets. En effet, quoique le nombre d'unités d'occupation n'a, pour ainsi dire, pas augmenté (0.4%), le tonnage d'ordures ménagères a chuté de 2.6%, soit un écart frôlant le 1 000 tonnes. Cette tendance est constatée depuis plusieurs années sur le territoire. La caractérisation<sup>1</sup> des matières résiduelles du secteur résidentiel est très révélatrice :

- la gestion des matières organiques est un élément clé menant à la réduction du tonnage destiné à être enfoui puisque cette catégorie de matière constitue approximativement 44% du bac à ordures;
- la sensibilisation auprès de la population est toujours au cœur des enjeux de la réduction des déchets puisque la grande majorité des matières enfouies pourraient être dirigées vers des filières 3RV (recyclage, réemploi, réutilisation, valorisation), soit, la collecte sélective, les écocentres ou même des organismes communautaires.

Tableau 1.1 - Comparatif des résultats globaux

	2015	2016	Écart (%)
Ordures (en t)	38 203	37 211	-2,6%
Unités de collecte (u.c)	53 020	53 227	+0,4%
<b>Total (t / u.c.)</b>	<b>0,720</b>	<b>0,699</b>	<b>-2,9%</b>
Habitants (h)	114 472	115 487	+0,9%
<b>Total (t / h)</b>	<b>0,334</b>	<b>0,322</b>	<b>-3,6%</b>

## CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL



<sup>1</sup> Source :  
Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013  
[http://www.ecoentreprises.qc.ca/documents/pdf/caracterisation\\_2012-2013\\_rapport\\_synthese\\_fr\\_final.pdf](http://www.ecoentreprises.qc.ca/documents/pdf/caracterisation_2012-2013_rapport_synthese_fr_final.pdf)

# Ordures ménagères

## LA FRÉQUENCE DES COLLECTES D'ORDURES : MESURE FAVORISANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le graphique 1.1 relatif aux statistiques d'enfouissement identifie la saison hivernale comme la période d'enfouissement la plus faible. Durant cette période, les collectes d'ordures ménagères sont tenues aux deux (2) semaines, soit du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Cette mesure vise plusieurs objectifs :

- Inciter la population à utiliser le service de la collecte sélective (52 collectes/an) pour les matières recyclables qui se retrouvent encore dans le bac d'ordures;
- Limiter l'émission de gaz à effet de serre (GES) généré par les camions de collecte;
- Favoriser une diminution des coûts pour les contribuables.

Graphique : 1.1 – Variation du tonnage d'ordures ménagères 2016

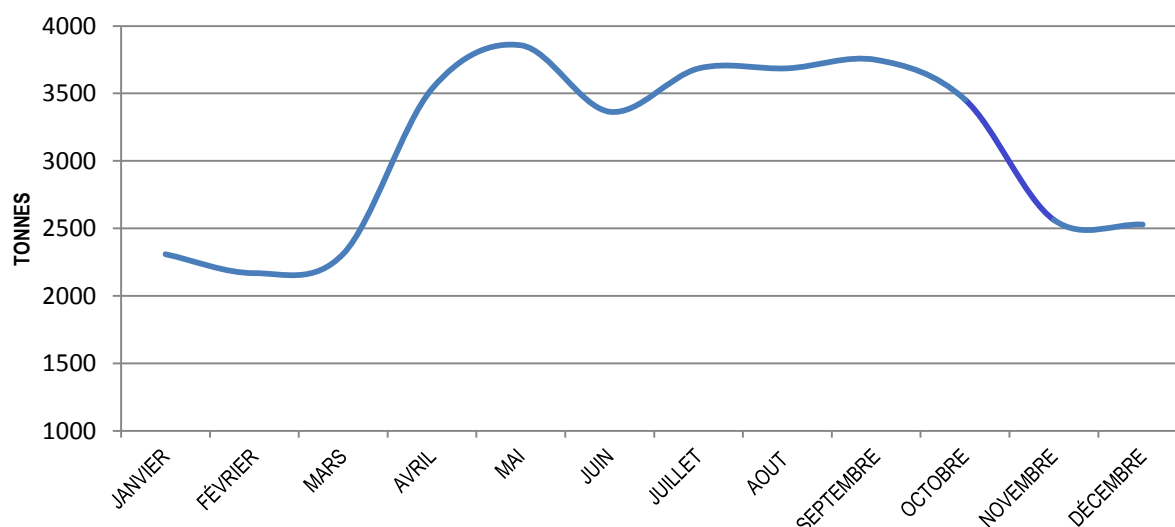


Tableau 1.2 - Ordures ménagères par municipalité

Municipalités	2015	2016	Kg /u.c (2016)	Kg / h (2016)
Henryville	556	519	0,697	0,362
Lacolle	881	863	0,683	0,315
Mont-Saint-Grégoire	964	959	0,795	0,300
Noyan	551	554	0,725	0,421
Saint-Alexandre	816	835	0,876	0,313
Saint-Blaise-sur-Richelieu	733	710	0,786	0,372
Saint-Jean-sur-Richelieu	31 206	30 213	0,685	0,315
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	701	684	0,599	0,354
Saint-Sébastien	306	343	1,105	0,439
Saint-Valentin	322	278	1,455	0,595
Sainte-Brigide-d'Iberville	422	495	0,873	0,353
Venise-en-Québec	745	758	0,689	0,440
<b>Total (en t)</b>	<b>38 203 t</b>	<b>37 211 t</b>	<b>0,699</b>	<b>0,322</b>

# Matières recyclables

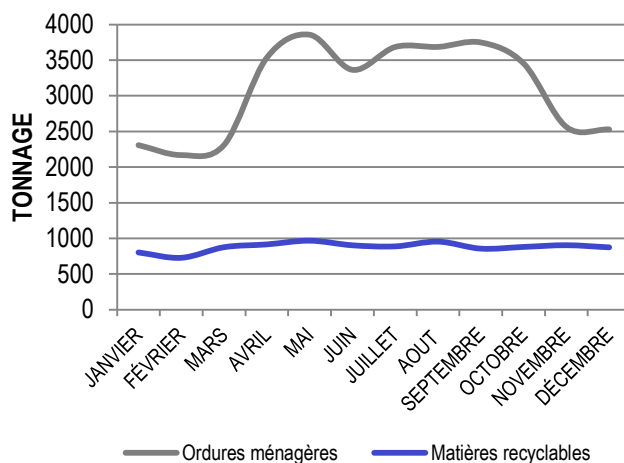
## PERFORMANCE RÉSIDENIELLE – RÉCUPÉRATION

Malgré le fait que les matières visées par la collecte sélective soient en constante évolution, les résultats de 2016 s'apparentent au statu quo, ce qui confirme que la population que nous desservons conserve ses bonnes habitudes de gestion des déchets à la maison. En effet, depuis quelques années, certaines matières ne trouvent plus de refuge dans le bac de recyclage, s'y trouvent en moins grande quantité (journaux), d'autres sont fabriquées à partir de matières plus minces ou ont subi les foudres de la lutte au suremballage. Toutes ces initiatives sont positives dans la lutte à la réduction des déchets, mais, sous un autre angle, elles ont un impact sur la quantité des matières collectées et leur poids. Il ne faut donc pas se surprendre que le tonnage de la collecte sélective ne fluctue pas beaucoup.

Tableau 2.1 - Comparatif des résultats globaux

	2015	2016	Écart (%)
Matières recyclables (en t)	10 678	10 558	-1,1%
Unités de collecte (u.c)	53 020	53 227	+0,4%
<b>Total (t / u.c.)</b>	<b>0,201</b>	<b>0,198</b>	<b>-1,5%</b>
Habitants (h)	114 472	115 487	+0,9%
<b>Total (t / h)</b>	<b>0,093</b>	<b>0,091</b>	<b>-2,2%</b>

Graphique : 1.2 – Variation du tonnage des matières recyclables 2016



## LA COLLECTE SÉLECTIVE : DÉPENDANTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est un enjeu de taille. L'expression «CHAQUE GESTE COMPTE» prend ici tout son sens. La population doit, plus que jamais, avoir confiance en la collecte sélective et continuer à adopter de bonnes habitudes à la maison. Le service est simple et accessible.





# **Matières recyclables**

Tableau 2.2 - Matières recyclables par municipalité

Municipalités	2015	2016	Kg /u.c (2016)	Kg / h (2016)
Henryville	153	146	0,196	0,102
Lacolle	212	214	0,169	0,078
Mont-Saint-Grégoire	293	277	0,229	0,087
Noyan	131	124	0,162	0,094
Saint-Alexandre	210	223	0,234	0,084
Saint-Blaise-sur-Richelieu	180	185	0,205	0,097
Saint-Jean-sur-Richelieu	8 811	8 693	0,197	0,091
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	215	224	0,196	0,116
Saint-Sébastien	81	76	0,245	0,097
Saint-Valentin	59	49	0,257	0,105
Sainte-Brigide-d'Iberville	144	155	0,273	0,111
Venise-en-Québec	189	192	0,174	0,111
<b>Total (en t)</b>	<b>10 678 t</b>	<b>10 558 t</b>	<b>0,198</b>	<b>0,091</b>

## VOTRE SERVICE DE COLLECTE SÉLECTIVE

Dans la région, depuis plusieurs années, la collecte sélective est en mode séduction. Plusieurs initiatives sont mises de l'avant pour inciter la population à recycler les matières visées par ce service. Parmi ces initiatives :

– **Le maintien des collectes à la semaine (52 collectes/an).**

Cette mesure vise à soutenir les efforts de gestion des matières à la maison, et ce, toute l'année.

– **Optimisation.**

Ayant pour objectif de faciliter la participation à la maison, les matières sont confinées de façon pêle-mêle dans le bac.

– **Quantité et équipements.**

Chaque immeuble résidentiel peut faire collecter un nombre illimité de bacs dédiés aux matières recyclables, il n'y a pas de limite de quantité. Les bacs de recyclage sont réparés, tant que possible, sans frais, par Compo-Haut-Richelieu inc.

## LES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX ÉCORESPONSABLES

Compo-Haut-Richelieu inc. est fier de constater l'engouement des municipalités à rendre les événements municipaux plus vert! En 2016, **53 événements** ont bénéficié du service de prêt d'équipements de récupération pour un total de **858 barils**.



Les statistiques comparées de 2014 et 2016, démontrent à la fois que notre société a supporté plus d'événements (+ 39%), mais aussi que chacun d'eux était mieux outillé à desservir les festivaliers puisque le ratio d'équipements par événement était en hausse de 23%. Il faut saluer le leadership des administrations municipales à fournir le service dans le cadre d'événements municipaux.

## PRÉSENTATION

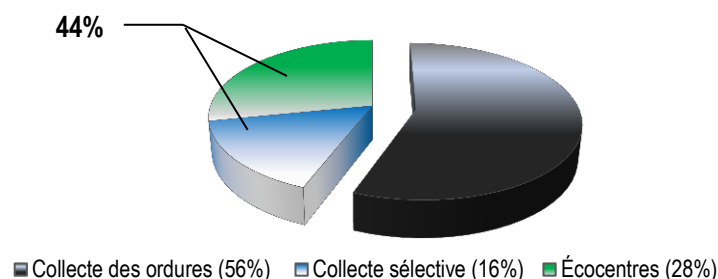
Les écocentres opérés par CHR inc. sont des points de dépôt d'apports volontaires pour une vaste gamme de matières ayant un potentiel de valorisation. Toutes les matières acceptées à ces installations sont destinées à réintroduire le marché sous une autre forme. L'analyse du tonnage global des écocentres démontre qu'ils détournent annuellement une moyenne de **18 409 tonnes de matières\***. Tel que représenté au tableau 3.1, CHR inc. a, en 2016, orchestré des services visant à disposer de 66 471 tonnes de matières à partir de trois services clés. Les écocentres et la collecte sélective, sans contredit, deux alliés de la gestion responsable des matières, détournent à eux seuls, **44% du volume**, d'où la motivation d'ajouter de nouveaux services visant à extraire des matières de la collecte des ordures.

\* 18 409 tonnes = moyenne du tonnage entre 2010 et 2016.

Tableau 3.1 – Analyse du tonnage par type de services

Services	2016	%
Les écocentres	18 813 t	28%
La collecte sélective	10 558 t	16%
La collecte des ordures	37 211 t	56%
<b>Total</b>	<b>66 582 t</b>	

Graphique 3.1 – Ratio détourné de l'enfouissement



Le règlement relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles cible les matières acceptées aux écocentres comme étant exclues de la collecte des ordures ménagères, ce qui conditionne la population à utiliser les services en place. Cette réglementation vise à promouvoir la récupération et la valorisation des matières résiduelles et stimuler la participation active pour la réduction de la quantité de matières résiduelles à enfouir.

Tableau 3.2 – Total du nombre de visites par écocentre (citoyens, entrepreneurs et citoyens non desservis)

Écocentres	2015	2016	Écart (%)
Saint-Jean-sur-Richelieu secteur Iberville	16 101	16 924	+ 5.1%
Saint-Jean-sur-Richelieu secteur Saint-Luc	61 721	59 250	-4.0%
Lacolle	6 072	6 086	+0.2%
<b>Total (nombre visites)</b>	<b>83 894</b>	<b>82 260</b>	<b>-1.95%</b>

Tableau 3.3 – Nombre de visites par municipalité (citoyens desservis uniquement)

Municipalités	2015	2016	Écart (%)
Henryville	394	539	+37%
Lacolle	2 605	2 720	+4%
Mont-Saint-Grégoire	1 365	831	-39%
Noyan	887	901	+2%
Saint-Alexandre	725	650	-10%
Saint-Blaise-sur-Richelieu	458	1 523	+233%
Saint-Jean-sur-Richelieu	70 004	67 827	-3%
Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix	1 377	1 366	-1%
Saint-Sébastien	115	134	+17%
Saint-Valentin	180	204	+13%
Sainte-Brigide-d'Iberville	188	260	+38%
Venise-en-Quebec	747	657	-12%
<b>Total (nombre de visites)</b>	<b>79 045</b>	<b>77 612</b>	<b>-2%</b>



## VALORISATION DES MATÉRIAUX SECS

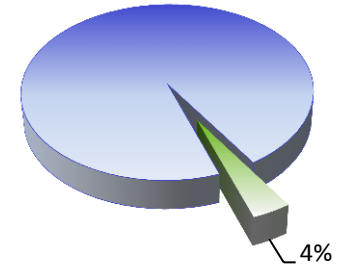
Les débris provenant du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD) représentent plus de la moitié du tonnage des matières acceptées aux écocentres. Le volume reçu est acheminé vers un centre de tri dédié à la valorisation de matériaux de chantiers. Cette mesure vise également à limiter l'émission de gaz à effet de serre. Puisque, comme mentionné sur le site Écohabitation<sup>2</sup> :

- "1 tonne de débris enfouis = 1½ tonnes de GES en plus d'anéantir toute possibilité de réemploi des matériaux".

Les écocentres offrent un service de gestions responsables des matières qui se butent, encore aujourd'hui au proverbe "Le temps c'est de l'argent". La clientèle des entrepreneurs et des citoyens non desservis, représente **4% des visites**.

<sup>2</sup> <http://www.ecohabitation.com/actualite/nouvelles/transformer-dechets-opportunités-affaires-cinq-entreprises-ont>

Graphique 3.2 – Catégories de visiteurs



■ Citoyens desservis  
■ Entrepreneurs et citoyens non desservis

Tableau 3.4 – Quantité de matériaux secs 2016

Catégories de matériaux secs	2015	2016	Écart (%)	
Résidus de CRD	10 792	10 290	- 4,65%	
Métal	(apport volontaire)	305	353	+ 15,74%
	(collecte spéciale)	61	59	-3,28%
Béton, asphalte, briques et pierres	1 978	1 815	-8,24%	
Pneus	114	122	+7,01%	
Traverses de chemin de fer	24	28	+16,67%	
<b>Total (en t)</b>	<b>13 274 t</b>	<b>12 667 t</b>	<b>-4,57%</b>	



## VALORISATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

L'enfouissement de résidus domestiques dangereux (RDD), soit les produits ou matières ayant des propriétés dites toxiques, inflammables, explosives ou corrosives, engendre plusieurs problématiques. Les RDD, lorsqu'ils sont enfouis, contribuent à contaminer le sol puisque certains sont composés de métaux lourds (cadmium, chrome, mercure, plomb) pouvant être entraînés par les eaux de ruissellement. Ils ne sont pas tous recyclables ou valorisables, certains doivent être traités avant d'être enfouis pour limiter les impacts sur l'environnement.

D'autres problématiques, de nature dite humaine, sont également à considérer avec la gestion des RDD. En effet, lorsqu'ils sont collectés avec les ordures, ils représentent un risque pour les éboueurs et les équipements puisqu'ils peuvent engendrer des émanations, éclaboussures, incendies et même des explosions (incompatibilité des résidus et de compression des contenants).

**Tableau 3.5 – Quantité de RDD apportés en 2016**

Catégories de RDD	2015	2016	Écart (%)
Batteries d'automobiles	13,64	11,67	-14,45%
Huiles usées	31,12	29,18	-6,23%
Matériel informatique et électronique	279,70	260,80	-6,76%
Peinture	89,48	86,76	-3,04%
Piles domestiques	12,3	13,22	+7,3%
Propane	9,4	11,58	+23,19%
RDD – Autres	56,63	67,76	+19,65%
<b>Total (en t)</b>	<b>492,27 t</b>	<b>480,97 t</b>	<b>-2,30%</b>



## RECYCLER LES LAMPES FLUOCOMPACTES

Les ampoules de type fluocompacte représentent une catégorie de matières en forte augmentation dans les écocentres. Certains éléments sont à la base de cette réussite :

- L'utilisation de ces ampoules est en augmentation dans les foyers, en effet, la traditionnelle ampoule de type A est en voie de disparition, car elle est non recyclable et plus énergivore;
- Cette catégorie de matières est acceptée dans les écocentres, sans frais même pour les entreprises.



**Tableau 3.6 – Quantité de lampes au mercure traitées en 2016**

Catégories de lampes	2015	2016	Écart (%)
Ampoules fluocompactes (en unités)	4 937	9 893	+ 100,38 %
Tubes fluorescents (en pieds linéaires)	36 042	97 254	+ 169,8 %

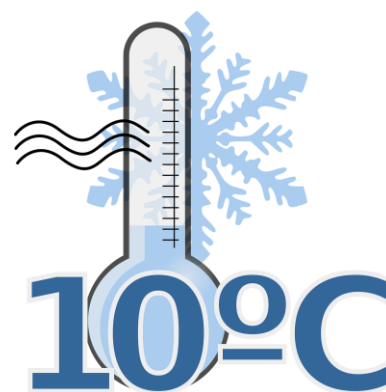


## LA GESTION DU FRÉON

Les électroménagers en fin de vie utile tels les réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs sont des appareils qui fonctionnent à base de fréon R12, un gaz connu pour être un élément contribuant à la destruction de la couche d'ozone. Compo-Haut-Richelieu inc. veille à ce que le gaz contenu dans ces appareils soit retiré et disposé selon les règles de l'art. En 2016, le nombre d'unités traitées a baissé de 13.69%. Deux éléments peuvent expliquer ces statistiques, les appareils électroménagers en fin de vie utile sont très prisés pour la revente chez des ferrailleurs et les commerçants de produits électroménagers offrent aux acheteurs de disposer des vieux appareils lors de la livraison des nouveaux.

Tableau 3.7 – Nombres d'appareils réfrigérants

Catégories d'appareils	2015	2016	Écart (%)
Climatiseurs	214	230	+ 7.5%
Congélateurs	48	60	+ 25.0%
Déshumidificateurs	228	243	+ 6.8%
Réfrigérateurs	250	207	- 17.2%
Refroidisseurs d'eau	121	73	- 39.7%
Thermopompes	4	2	- 50.0%
<b>Total (en unités)</b>	<b>865</b>	<b>815</b>	<b>- 5.8%</b>



# Matières organiques

## VALORISATION DES RÉSIDUS VERTS

La prise en charge de la gestion des matières organiques sur le territoire est un dossier d'importance pour CHR inc. Pour mieux gérer les résidus verts, la population peut actuellement utiliser le compostage domestique, la pratique de l'herbicyclage, les collectes de feuilles d'automne et le service des écocentres. Les résultats du tonnage de résidus verts résultant des services offerts par Compo-Haut-Richelieu inc. sont très positifs. En 2016, 3 905 tonnes de résidus verts ont fertilisé des terres agricoles de la région et 113 tonnes de retailles de cèdres ont été transformées en huiles essentielles. Cette catégorie de matière est en hausse de 28%.

Tableau 4.2 – Quantité de résidus verts

Catégories de résidus verts	2015	2016	Écart (%)
Branches (copeaux)	1 833	2 609	+ 42%
Feuilles (apport volontaire)	240	311	+ 30%
Feuilles (collecte automnale)	698	745	+ 7%
Gazon	309	240	-22.0%
Retailles de cèdres	70	113	+ 61%
<b>Total (en t)</b>	<b>3 150 t</b>	<b>4 018 t</b>	<b>+ 28%</b>



En 2016, les écocentres ont également accueillis **1 647 tonnes de terre**.